

Formation « Métier de DPO » Pratiques et Échanges entre professionnels

Réf : DPO

La formation Métier de DPO est dédiée aux DPO (ou délégués à la protection des données) et à toute personne en charge de la protection de la vie privée.

L'objectif de la formation est de permettre aux professionnels de la protection des données d'échanger entre eux et d'adresser leurs questions tant juridiques et pratiques aux formateurs.

L'approche de cette formation se veut opérationnelle et pragmatique. Ainsi, son programme prend la forme d'un plan d'action du DPO.

Objectifs

- Connaître le métier de DPO : ses missions, ses responsabilités et son positionnement
- Créer un espace d'échanges entre professionnels de la protection des données
- Présenter un plan d'action pour un DPO fraîchement nommé
- Réaliser des focus sur les sujets complexes régulièrement rencontrés par les DPO

Durée & horaires

- 5 jours, soit 35h00
- Horaires : de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30/18h00.

Nombre de participant

- Minimum 6 participants – Maximum 24 participants.

Public visé

- DPO
- Adjoints au DPO
- Relais ou référents informatique et libertés
- Consultants conseils en protection des données
- Et plus généralement toute personnes ayant une expérience en matière de protection des données et souhaitant approfondir ses connaissances métier

Pré-requis

- Avoir une bonne expérience professionnelle dans le secteur de la protection des données
- Connaître les exigences légales et réglementaires applicables en la matière

Méthode pédagogique

- Une formation construite sous l'angle d'un plan d'action du DPO
- Une présentation des exigences légales et réglementaires, des enjeux opérationnels qui en découlent et des retours d'expérience des formateurs ainsi que des participants
- Des focus sur les sujets de droit complexes régulièrement rencontrés par les DPO
- Des exercices pratiques individuels ou en groupe effectués par les stagiaires, basés sur des études de cas, permettant de se confronter à des situations réelles
- La création d'un espace d'échange entre professionnels de la protection des données

Supports

- Support de cours au format papier en français ;
- Cahier d'exercices et corrections des exercices ;
- Feuilles d'émergence par demi-journée de formation et certificat individuel de formation attestant de la participation à l'ensemble de la formation.

Modalité d'évaluation de la formation

- Fiche d'évaluation remise aux stagiaires à l'issue de la formation afin de recueillir leurs impressions et identifier d'éventuels axes d'amélioration.

Certification

- Cette formation n'est pas certifiante.

Programme

0 – Introduction

1 – Je décroche un poste de DPO

- 1.1 – Mon statut
- 1.2 – Mes compétences
- 1.3 – Mon positionnement
- 1.4 – Mes missions
- 1.5 – Ma prise de fonctions

2 – Je prends mes fonctions, j'identifie l'existant

- 2.1 – Identifier l'existant et Définir le contexte
- 2.2 – Gérer un projet

3 – Je pilote la cartographie des traitements

- 3.1 - Dresser le registre des activités de traitement
- 3.2 - Identifier les traitements critiques et comprendre leur écosystème

4- Je me présente et j'instaure les bons réflexes

- 4.1 – Former, sensibiliser et communiquer
- 4.2 – Déployer les premiers processus prioritaires

5 – J'attaque la mise en conformité de l'existant, je priorise les actions

- 5.1 - Priorisation et plan d'action
- 5.2 - Mise en conformité des traitements
- 5.3 - Gérer les droits des personnes et les réclamations
- 5.4 - Gérer les partenaires

6 - Je gère les risques sur la vie privée et les mesures de sécurité associées

- 6.1 - Réaliser les PIA
- 6.2 - Assurer la sécurité des données
 - 6.2.1 La sécurité, une approche par le risque
 - 6.2.2 Gestion des incidents
 - 6.2.3 Surveillance et amélioration continue

7 – La gouvernance de la protection des données

- 7.1 - Politiques et procédures
- 7.2 - Suivi et communication des chantiers
- 7.3 - Management de la protection des données
- 7.4 - Opportunité de la certification ?

8 - Je me prépare à un contrôle de la CNIL

Pour aller plus loin

Nous vous recommandons de suivre les formations suivantes :

- Formation DPO certifiante
- Formation PIA : Quand, Pourquoi, Comment ?
- Formation ISO 27701 Lead Implementer
- SECUSANTE – Formation Hébergement des données de santé et vie privée